

**Notice explicative de seconde sective en vue d'une candidature
en classon internationale américain
Rentrée 2026-2027
Préparation au Baccalauréat Français International
*Document destiné aux familles et aux établissements scolaires***

Public concerné :

Cette formation s'adresse à des élèves motivé-e-s ayant un très bon niveau en langue anglaise, présentant un profil scolaire équilibré, faisant preuve d'un bon potentiel de progression dans la langue de la section et capables de s'adapter à une charge de travail supplémentaire.

Scolarité :

La classe de seconde qui accueille la section constitue, au même titre que les autres, un palier d'orientation à l'issue duquel l'élève peut poursuivre sa scolarité dans la voie générale du lycée. Au sein des trois niveaux (seconde, première et terminale), dans les autres disciplines que l'anglais et l'histoire-géographie, les élèves suivent les mêmes cours et préparent les mêmes épreuves du baccalauréat que les autres élèves. Aux horaires et programmes d'anglais et d'histoire-géographie se substitue un enseignement spécifique en langue anglaise qui comprend :

Matière / Niveau	Seconde	Première	Terminale
Approfondissement culturel et linguistique	4h	4,5h	4,5h
Histoire – géographie	4h	4h	4,5h
Anglais (Seconde) / Connaissance du monde (Première et Terminale)	3h	2h	2h
Totaux	11h	10,5h	11h

A ces enseignements s'ajoutent des activités culturelles, centrées sur les civilisations du monde anglophone, et inscrites dans un programme annuel. Ces activités peuvent prendre des formes variées : conférences, spectacles, expositions, visites, sorties, échanges scolaires et voyages.

D'un point de vue institutionnel, la section internationale prépare au Baccalauréat Français International et répond à un double objectif :

- « [...] permettre à des élèves étrangers et à des élèves français d'acquérir ensemble une formation impliquant l'utilisation progressive d'une langue étrangère dans certaines disciplines. » (article D. 421-131 du code de l'éducation) ;
- « [...] faciliter l'intégration et l'accueil d'élèves étrangers dans le système éducatif français et [...] former des élèves français à la pratique approfondie d'une langue étrangère, en particulier par l'utilisation de cette langue dans certaines disciplines. » (article D. 421-132 du code de l'éducation)

Dossier de candidature :

Il est constitué d'un formulaire spécifique, auquel s'ajoutent des pièces complémentaires relatives à l'examen du profil scolaire du candidat et au traitement administratif de son dossier. Ce formulaire est téléchargeable sur le site internet du lycée Robert de Luzarches : <https://robert-de-luzarches.ac-amiens.fr/>.

Le dossier papier est à transmettre directement au lycée Robert de Luzarches, en respectant la date butoir de retour fixée au mercredi 18 mars 2026 (elle figure sur le formulaire de candidature). Celui-ci sera instruit par l'établissement dès réception de l'ensemble des pièces demandées.

Instruction de la candidature :

Après réception du dossier complet du candidat, une invitation à passer **un test écrit d'admissibilité puis, en fonction des résultats (l'admissibilité à 10/20 a été validée par l'Inspection d'anglais), un entretien oral d'admission** lui est adressée par courrier. Ces tests, écrits et oraux, ont pour objet d'évaluer le niveau linguistique et la motivation du candidat. Ils seront organisés au sein de l'établissement ou à distance le **mercredi 01 avril 2026 pour l'écrit** et à partir du lundi 27 avril 2026 pour les oraux. Ils se déroulent en langue anglaise.

Une commission, composée de la direction du lycée et des membres de l'équipe pédagogique de la section, se réunit ensuite et examine chaque candidature en considérant les résultats aux tests écrits et oraux et les éléments d'appréciation figurant dans le dossier de candidature. Une liste des candidat-e-s retenu-e-s, classé-e-s par ordre d'admission, est établie par la commission et saisie dans le cadre d'une procédure académique.

Sectorisation :

L'admission en section internationale permet de formuler un vœu spécifique qui rend l'affectation prioritaire. Aucune demande de dérogation n'est donc nécessaire.

Affectation :

Dès lors que l'élève est admis-e, la famille inscrit le vœu en première position sur la fiche d'intention d'affectation post-3^{ème}, en respectant le code vœu de la section internationale du lycée Robert de Luzarches (vous rapprocher de la Direction du collège sur ce point).

Hébergement :

Pour les élèves qui résident loin d'Amiens, un hébergement hebdomadaire en internat scolaire est possible. Cette solution d'hébergement n'est cependant pas proposée dans l'établissement mais dans l'un des internats de la cité scolaire (lycée Edouard GAND) ou lycée de l'Acheuléen, situés dans un secteur proche.

Bancs d'essai :

Une période d'essai, visant à découvrir la section durant une demi-journée, est possible en fonction des places disponibles, **le mercredi 14 janvier 2026 et le mercredi 21 janvier 2026**. Il suffit pour cela d'en formuler la demande auprès de la direction de votre collège qui contactera ensuite le lycée par courriel (cette procédure devrait permettre de regrouper les immersions d'élèves issus d'un même établissement). Le nombre d'élèves accueilli-e-s est limité à quatre élèves par établissement. La direction du collège peut nous transmettre une liste complémentaire d'élèves en cas de places vacantes pour les bancs d'essai.

Informations complémentaires :

Une réunion d'information relative à la scolarité et aux modalités de recrutement des élèves de seconde est prévue le **vendredi 28 novembre 2025 à 18h15** au lycée Robert de Luzarches.

Des portes ouvertes sont prévues le **samedi 07 mars 2026 matin de 9h00 à 12h00**.
Nous restons disponibles pour répondre à vos questions via l'adresse mél du lycée.

La Provisure,
Corinne POLLET